

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24 Juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-quatre juin, les membres du Conseil municipal de la Commune de Saint Pompon se sont réunis à 20 heures 30 à la salle de réunion de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par Mme le Maire le 19 Juin 2024, conformément à l'article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

Étaient présents :

Carole HENRY, Farida BENOKBA, Gérard BOIS, Vanessa CONTIERO, Pierre COUDON, Cyril DANTONY, Daniel DEVÈS, Jean-Michel FRANC, Gerrit Jan FONK, Joël ROZIÈRES

Étaient absents représentés :

Dany BOYER

Étaient absents non représentés :

Aucun

Participaient à la réunion

Christophe DAVID, secrétaire de mairie

Madame le Maire ouvre la séance à 20.30 et constate que le quorum est atteint. Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. Gerrit Jan FONK est désigné pour remplir cette fonction qu'il accepte.

DÉLIBÉRATIONS

- **Mise en place de la prime exceptionnelle :**

Madame le Maire propose à l'assemblée délibérante, afin d'amortir le choc de l'inflation et de soutenir le pouvoir d'achat des agents publics, d'instaurer la prime forfaitaire de pouvoir d'achat. Cette prime sera versée en un versement unique avant le 30 juin 2024.

Approuvé à l'unanimité

- **Présentation du rapport sur la qualité du service assainissement 2023, le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif)**

-

Le nombre des installations d'assainissement non collectif sur le territoire de la communauté de commune s'élève en 2023, à environ 5035, sur 23 communes, dont 222 sur la commune de Saint-Pompon. En 2023 6 contrôles pour vente d'habitation ont été effectués à Saint-Pompon. 190 de contrôles périodiques ont été effectués sur l'ensemble du territoire intercommunal. Le montant du contrôle des installations existantes est de 19€ par an, avec une périodicité de contrôle de 10 ans. Elle est prélevée en une seule fois sur la facture d'eau potable du mois de juin.

Après avoir présenté le rapport annuel, Madame le Maire soumet au vote le rapport.

Approuvé à l'unanimité

- **Gestion des propriétés communales**

Madame le Maire demande à M.BOIS de quitter la salle

M. Jordan CRUNEL dans un courrier en date du 27 Mai fait part de son souhait d'acquiescer ou louer les parcelles communales AL 538 et AL 175 à des fins agricoles.

Après examen de la situation par la municipalité et étant donné que ces dites parcelles (catégorie 2) sont déjà exploitées depuis plus de 30 ans, le conseil a décidé de régularisation par la mise en place d'une convention pluriannuelle .

Cette convention pluriannuelle d'exploitation agricole fixe les conditions de location en vertu des dispositions du code civil pour les parcelles AL 175, AL 538 , BD 64 et BD 67.

Une redevance annuelle de 100 € sera demandée à l'exploitant (M. BOIS Gérard)

Une convention pluriannuelle sera signée concernant la parcelle AL 158 (Catégorie 1) actuellement entretenue par un exploitant (M. LAPLANCHE Lucien), moyennant une redevance annuelle de 20 €.

Approuvé 8 votes pour, deux abstentions, Messieurs Joël ROZIERES et Cyril DANTONY

COMMUNICATIONS

- **Multiple rural Vival :**

Les plafonniers actuels sont très énergivores, ils seront remplacés par des plafonniers LED. Deux devis sont à l'étude.

- **Courrier de la SDE 24**

La commune étant adhérente au SDE 24, le syndicat assure l'entretien et la rénovation du parc lumineux de la Commune. Actuellement le SDE propose des subventions aux adhérents afin de rénover ses équipements mais le reste à charge pour la commune reste trop élevé.

- **Groupama :**

Deux sinistres en cours sur la commune : pour la voirie à Sol de Deyme et pour un bris de glace suite à débroussaillage. Mme le Maire rapporte également qu'un litige va se présenter suite aux dégâts provoqués par les battues aux pigeons sur le château.

- **Vente matériel**

Mme Farida BENOKBA a adressé une demande au conseil de reprendre un ancien bureau de la mairie pour 50€.

Approuvé 10 pour, une abstention(Mme BENOKBA)

- **Projet pour la sécurisation du bourg :**

L'aménagement prévoit deux chicane une au niveau de l'agence postale et une sur la partie routière opposée au niveau du bar de la place.

- **Panne du tracteur de la commune :**

Coût estimé de la réparation entre 1.200 et 1.500 €

- **Commerces**

Madame le Maire informe le conseil que Le Restaurant Envie des Mets est vendu et devient le bar tabac 4S, ainsi que le Café de la Place qui devient bar pub et restaurant .

- **Élections**, bureau de vote :

Premier tour (le 30 juin)

8.00 -12.00 Carole HENRY, Vanessa CANTIERO, Gerrit Jan FONK

12.00 – 15.00 Gérard BOIS, Pierre COUDON, Dany BOYER

15.00 – 18.00 Jean-Michel FRANÇ, Daniel DEVES, Cyril D'ANTONY, Farida BENOKBA

Second tour (7juillet)

8.00 – 12.00 Carole HENRY, Gerrit Jan FONK, Joël ROZIERES

12.00 – 15.00 Gérard BOIS, Pierre COUDON, Dany BOYER

15.00 – 18.00 Jean-Michel FRANÇ, Daniel DEVES, Farida BENOKBA

* * *

Madame le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 22.10